pective le moyen de satisfaire pleinement ses goûts. Audubon quitta donc sa famille. Se lançant au milieu des régions les plus inexplorées de l'Amérique du Nord, il ne revenait à la vie civilisée que lorsque, chargé de croquis pris sur place ou d'oiseaux apprivoisés par lui-même, riche d'une ample moisson d'études et d'observations, le savant sentait le moment venu de fixer toutes ces notions éparses et de les constituer en un tout palpable et ayant corps. C'est ainsi que furent composés les magnifiques dessins coloriés connus de tout le monde savant, dessins où l'on ne sait qu'admirer le plus, de la merveilleuse exactitude de ces portraits d'oiseaux ou du souffle artistique qui se révèle dans le choix des paysages au milieu desquels le peintre les a placés.

Chez ce grand naturaliste, le talent de l'écrivain est à la hauteur de celui de l'artiste et de l'observateur, et l'on ne peut rien lire de plus pittoresque, de plus gracieux, et de plus exact en même temps, que ses tableaux des mœurs des oiseaux et de la nature splendide et grandiose du nouveau monde.

Commencées en 1810, les excursions du savant se prolongèrent pendant quinze ans. Pour être plus près de ses chères forêts et de leurs hôtes ailés, il était venu se fixer à Henderson, village sur l'Ohio.

Ici se place une douloureuse aventure : Audubon, comme tant d'autres de ces esprits tenaces et éminents qui consacrent leur vie entière à la réalisation d'un plan conçu, était destiné à perdre le fruit de ses travaux. Etant allé à Philadelphie avec deux cents dessins représentant un millier d'oiseaux environ, il les déposa chez un ami et s'absenta pour quelques semaines. A son retour, les rats avaient détruit cette précieuse collection. Une fièvre violente s'empara du savant; mais son tempérament solide reprit bien vite le dessus, et Audubon, saisissant de nouveau son fusil, recommença son ancien genre de vie. Il le mena pendant quatre ans et demi encore, et le dommage fut réparé. Se trouvant dès lors en mesure de publier le résultat de tant de fatigues, Audubon se prépara à passer en Angleterre Il avait compris combien il lui serait difficile de réussir en Amérique, et même d'y mener à bonne fin une publication aussi importante que celle qu'il concevait. En Angleterre, puis en France, le monde savant lui fit le plus chaleureux accueil. Les graveurs anglais se mirent à l'œuvre, et, à la fin de 1830, parut le premier volume des *Oiseaux d'Amérique* (in-fol.), contenant cent planches coloriées. En tête de la liste de souscription, se trouvaient les noms des souverains de la France et de l'Angleterre. Terminé en 1839, l'ouvrage contient mille soixante-cinq figures d'oiseaux. Audubon surveilla avec la plus grande attention l'impression de son œuvre; on le vit à diverses reprises traverser l'Atlantique et venir suivre les travaux des dessinateurs et des graveurs, ajoutant tous les nouveaux renseignements qu'il avait pu recueillir. En même temps, et comme complément de son grand ouvrage, il publiait à Edimbourg, sous le titre de *Biographie ornithologique*, une description des mœurs et des habitudes des oiseaux des Etats-Unis d'Amérique, avec une table raisonnée des planches des *Oiseaux d'Amérique*. Cuvier disait de cette œuvre admirable : « C'est le plus magnifique monument que l'art ait encore élevé à la nature. »

En 1839, Audubon retourna définitivement en Amérique; mais, loin de s'y reposer, ce fut pour y entreprendre de nouvelles excursions. Accompagné de ses deux fils et de quelques amateurs, il explora l'Amérique, et le résultat de cette nouvelle exploration fut un ouvrage intitulé : *Quadrupèdes de l'Amérique*, qui parut à Philadelphie, entre les années 1846 et 1850, accompagné de *biographies*, comme pour ses *Oiseaux d'Amérique*.

Ce mot de *biographies*, qu'Audubon employait à dessein, témoigne assez de l'importance qu'il attachait à l'objet principal de ses études. Savant, artiste et observateur à la fois, on ne pouvait mieux voir, mieux comprendre et mieux rendre la nature splendide du nouveau monde. Ses biographies, écrites sobrement, mais empreintes de cette poésie qui s'exhale de l'observation solitaire et passionnée de la nature, forment des tableaux où le talent de l'écrivain est à la hauteur de celui du peintre et du savant. Audubon mourut à New-York en 1851.

AUDUMBLA. Myth. scand. Vache qui naquit pendant le dégel de la glace. Elle se mit à lécher des pierres couvertes de givre, et peu à peu se dégagèrent de la pierre des cheveux, des membres, un corps, et enfin un homme très-bien proportionné, qui prit le nom de Bure et fut le père de Bors, duquel descendait Odin.

AUDUNAÏOS s. m. (ô-du-na-ioss — mot gr.). Chronol. Troisième mois des Macédoniens, correspondant au 23 novembre-24 décembre. ‖ Quatrième mois des Syro-Macédoniens et des Smyrniotes, correspondant au 24 décembre-23 janvier.

AUDUN-LE-ROMAN, bourg de France (Moselle), ch.-lieu de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-O. de Briey, près des bois d'Audun; 458 hab. Dans les environs, carrières de pierres de taille; exploitation de minerai de fer.

AUE, ville de Saxe, sur la Mulde ; 1,500 hab. Dans les environs, gisements de mica, regardés comme les plus beaux et les plus riches du monde ; carrières de grès, et minière d'où l'on tire cette terre si renommée qui sert à la fabrication de la belle porcelaine de Meissen.

AUENBRUGGER (Léopold), connu aussi sous le nom d'*Avenbrugger*. Médecin allemand, né à Gratz (Styrie) en 1722, mort en 1798. Il était médecin de l'hôpital espagnol de Vienne. Il eut le premier l'idée de la méthode de percussion, à l'aide de laquelle on peut juger du degré des maladies de poitrine et du cœur par le son que rend le coffre pectoral lorsqu'on le frappe avec les doigts. Cette méthode d'exploration, que Corvisart a fait connaître en France, fut, comme on sait, perfectionnée par M. Piorry. Parmi les ouvrages d'Auenbrugger, on distingue surtout celui qui est relatif à son procédé : *Inventum novum ex percussione thoracis humani, ut signo, abstrusos interni pectoris morbos detegendi* (Vienne, 1761), traduit par Rozière de la Chassagne, à la suite de son *Manuel des pulmoniques* (Paris, 1770), et par Corvisart, avec commentaires, en 1808.

AUER (Aloïs), administrateur et typographe autrichien, né le 11 mai 1793, à Wells (haute Autriche); entra de bonne heure en apprentissage dans une imprimerie de sa ville natale et parcourut tous les degrés de sa profession. En même temps, il consacrait ses loisirs à étudier les langues vivantes, et passait des examens à l'université de Vienne. Nommé professeur d'italien à Lintz, en 1837, il fit paraître dans cette ville, en 1838 et en 1839, deux *Grammaires théoriques et pratiques* des langues française et italienne. Après avoir visité les établissements typographiques et scientifiques importants de l'Allemagne et de l'Europe occidentale, il devint, en 1841, directeur de l'imprimerie impériale de Vienne, qui, grâce à lui, a réalisé les perfectionnements les plus heureux. Les envois faits par cet établissement aux Expositions universelles de Londres, de Munich et de Paris, obtinrent en 1851, 1854 et 1855, des récompenses honorifiques; il l'a enrichi notamment de caractères des langues étrangères. Nous rappellerons, parmi les productions typographiques de cet intelligent et laborieux travailleur, le *Pater noster en six cent huit langues* (Vienne 1844), en types romains, et le *Pater noster en deux cents langues* (1847), en types originaux. On lui doit, en outre, un *Tableau général des types du globe* (1845), qui peut servir avec de grands avantages aux études philologiques. Il a de plus exposé et expliqué dans un ouvrage spécial : *Die Entdeckung des Naturselbstdruckes*, etc. (Vienne, 1854, texte allemand, anglais, italien et français, avec dix-neuf tableaux), la découverte de « l'impression naturelle directe. » Le premier, ou l'un des premiers, il a saisi d'un regard pénétrant l'intime et féconde connexité qui rattache la galvanoplastie et l'héliographie à la typographie, et même à l'impression lithographique et en taille-douce. Toutefois, il ne lui a pas été donné de parcourir toute la voie tracée par cette ingénieuse invention; d'autres l'ont essayé avec un succès qui renouvelle complétement l'art admirable de Gutenberg. Décoré de divers ordres nationaux et étrangers, M. Auer est conseiller de la cour autrichienne, et membre de l'académie des sciences de Vienne depuis 1847.

AUER (Antoine), peintre sur porcelaine, né à Munich en 1777.. Il fut le fondateur de la belle école des peintres sur porcelaine qui fleurit actuellement en Bavière. Son œuvre la plus remarquable est un service de table pour le roi Louis de Bavière, magnifique travail que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever.

AUERBACH (Berthold), littérateur allemand, né à Nordstetten (Wurtemberg) le 28 février 1812, d'une famille juive; fit ses études théologiques, philosophiques et historiques aux universités de Tubingue, de Munich et de Heidelberg, et aborda ensuite la littérature. Dès 1836, il publia à Stuttgard le *Judaïsme et la littérature moderne*, et l'année suivante *Spinoza*, roman historique (Stuttgard, 2 vol.), qui contient des tableaux saisissants de la vie religieuse et sociale des Israélites. Puis il donna *Poëte et Commerçant* (Stuttgard, 1839, 2 vol.), roman; le *Bourgeois instruit, livre pour la bourgeoisie intelligente* (Carlsruhe, (1842), etc. Mais il dut surtout la popularité dont il jouit en Allemagne aux *Histoires villageoises de la forêt Noire* (Manheim, 1843, 2 vol., souvent réédités). Ce n'est guère que par cet ouvrage, traduit en partie en français, qu'il est connu chez nous comme un charmant conteur, un peintre de mœurs et un observateur exact. Toutes les qualités du talent de cet écrivain se révèlent en effet dans le cadre resserré du conte et de la nouvelle, et la *Femme du Professeur* (qui a fourni à Mme Birch-Pfeiffer le sujet d'un drame, *Village et Ville*); le *Maladroit*, la *Pipe de guerre*, *Lucifer*, *Antoine mordu à la joue*, les *Prisonniers*, sont les chefs-d'œuvre du genre. Ils font partie des *Histoires villageoises* et de la *Nouvelle série d'histoires de village ;* on y remarque les tendances libérales et l'esprit philosophique de l'auteur, lesquels se retrouvent encore dans le recueil de *Veillées allemandes* (Manheim, 1850). M. Auerbach, qui a rédigé, de 1845 à 1848, un almanach de vulgarisation politique, intitulé le *Compère*, a fait une traduction allemande des *Œuvres complètes de Spinoza* (Stuttgard, 1841, 5 vol.). On lui doit en outre divers autres ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Littérature et peuple, ou Théorie d'une littérature populaire à propos d'une caractérisque de J.-P. Hebel; Journal à Vienne, depuis Latour jusqu'à Windischgraetz* (Breslau, 1849), traduit en langue anglaise, et présentant les événements politiques au point de vue de la démocratie. Enfin, cet écrivain laborieux a encore publié une tragédie : *André Hofer* (Leipzig, 1850). Quelques *Contes* de M. Auerbach, traduits en français, ont paru dans la *Bibliothèque des chemins de fer*.

AUERBACH, bourg de Hesse-Darmstadt, à 20 kilom. S. de Darmstadt; 2,000 hab. Exploitation de calcaire; aux environs, château, résidence d'été du grand-duc; ruines d'un ancien château fort. ‖ Ville de Saxe, cercle et à 30 kilom. S. de Zwickau; 3,500 hab. Fabrication de mousseline, broderies et dentelles noires, brasseries, papeteries.

AUERBACHITE s. f. (o-èr-ba-chi-te — d'*Auerbach*, n. pr. d'homme). Minéral. Nom donné par Hermann à une substance que l'on a trouvée aux environs de Marioupol, en Russie, sous forme de petits cristaux d'un gris brunâtre, disséminés dans un schiste argileux, et qui paraît être une altération ou une variété du genre zircon.

AUERSPERG, ville de l'empire autrichien, en Illyrie, à 32 kilom. N.-O. de Neustadt; 3,000 hab. Beau château entouré de jardins. Cette petite ville est construite sur l'emplacement de l'ancienne *Arupinum*, détruite par Attila.

AUERSPERG, ancienne famille de Carinthie, dont on trouve les traces dès le XIe siècle, et qui s'est divisée en une multitude de branches et de rameaux. A la fin du XVe siècle elle s'est bifurquée en deux lignes principales, dont l'aînée a obtenu le titre de comtes de l'empire en 1630, et la cadette en 1673. Un des rameaux de la première ligne a été élevé à la dignité de prince de l'empire, en 1654, dans la personne de Jean-Wickardt d'Auersperg, ministre et favori de l'empereur Ferdinand III. Cette ligne, entre autres hommes remarquables, a produit un auteur contemporain, connu sous le pseudonyme d'Anastasius Grün. La seconde ligne compte, parmi ses illustrations, Herbard et André, barons d'Auersperg, qui se sont distingués dans les guerres contre les Turcs, dans la seconde moitié du XVIe siècle. François-Charles, prince d'Auersperg, feld-maréchal-lieutenant, mort en 1808, a combattu honorablement contre l'armée française en Italie, pendant les guerres de la République. Charles, prince d'Auersperg, feld-maréchal-lieutenant en 1795, commandait à Vienne lors de la campagne d'Autriche en 1805, et fut condamné par un conseil de guerre à la dégradation et à la prison, pour n'avoir pas fait sauter le pont sur le Danube, circonstance qui permit à Lannes de prendre une forte position sur la rive opposée, et de s'emparer d'un parc d'artillerie considérable.

AUERSPERG (Charles-Guillaume-Philippe, prince D'), né en 1814, succéda le 25 janvier 1827 à son père, le prince Guillaume, dans ses titres et possessions. Il est duc de Goltschee en Carniole, comte princier de Wells, et grand maréchal héréditaire de Carniole et de Windischmark. Le chef actuel de cette maison, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec la comtesse Ernestine de Tolua (1851), est conseiller intime de l'empereur d'Autriche et grand chambellan héréditaire. Ses deux frères sont officiers de cavalerie dans l'armée autrichienne. Son cousin germain, le prince Vincent, né en 1812, grand maréchal héréditaire du Tyrol, est conseiller intime et chambellan de l'empereur François-Joseph.

AUERSPERG (Antoine-Alexandre, comte DE), poëte allemand. V. GRÜN.

AUERSTÆDT (le duc D'). V. DAVOUT.

AUERSTÆDT, village de Prusse (Saxe), à 11 kilom. O. de Naumbourg ; 700 hab. Victoire de Davout sur les Prussiens (14 oct. 1806).

AUFAUVRE (Pierre-Amédée), littérateur français, né à Troyes, le 17 novembre 1818, mort en 1864, fut, à partir de 1843, un des principaux rédacteurs du *Propagateur de l'Aube*, du *Progrès* et de l'*Industriel de Troyes*. Modeste et ardent travailleur, il a écrit plus de cent volumes, et il s'était enfin fait connaître à Paris, tout en en demeurant éloigné. Mais le succès, petit succès d'ailleurs, lui venait bien tard, il avait alors quarante-huit ans, et, deux ans après, il était mort, ayant touché à tout, roman, histoire, archéologie, politique, ayant laissé sur tout une empreinte peu profonde, mais qui ne sera pas entièrement oubliée. Membre de la société des gens de lettres, il a publié divers travaux dans le *Bulletin* de cette société. On lui doit, entre autres ouvrages : *Almanachs historiques de Troyes* (1847-1854, 6 vol.); les *Anciens édifices de Troyes* (1853); *Jean le septembriseur* (1855); les *Monuments de Seine-et-Marne* (1858); *Troyes et ses environs* (1860); le *Fil de la Vierge* (1 vol.); les *Masques noirs* (1 vol.); les *Enfants de la neige* (1 vol.); les *Mystères d'un ménage* (1 vol.). (Ces quatre derniers, Paris, Brunet, éditeur, 1863-1864.)

AUFERRANT s. m. (ô-fé-ran). Cheval bardé de fer, cheval de bataille. Vieux mot.

AUFFE s. f. (ô-fe). Bot. Genre de graminées jonciformes d'Espagne, dont on fait des filets à grandes mailles, des cordages et des ouvrages de sparterie. Il est fort employé pour la confection des cordages dans la marine du Levant. ‖ Ce jonc s'appelle aussi SPART.

AUFFENBERG (Joseph, vicomte D'), auteur dramatique allemand, né en 1798 à Fribourg en Brisgau, mort dans la même ville en 1857. Il fit la campagne de 1815 dans l'armée autrichienne, et prit du service dans la garde badoise, avec rang d'officier. Ses œuvres dramatiques forment vingt-deux volumes (Wiesbaden, 1843-1847). Devenu président du théâtre de la cour et chambellan du grand-duc de Bade, il fut nommé maréchal de la cour en 1839. Les principales pièces de ce fécond auteur sont : les *Spartiates ou Xerxès en Grèce; Louis XI à Péronne;* la *Maison sinistre;* le *Lion de Kurdistan; Wallace;* les *Syracusains;* le *Sacrifice de Thémistocle;* les *Exilés;* les *Sœurs d'Amiens; Fergus Mac-Joor;* l'*Aurore boréale de Kasan;* le *Serment du juge;* le *Prophète de Florence;* la *Furie de Tolède*, etc. M. d'Auffenberg a encore composé un grand poëme dramatique, *Alhambra* (3 vol., Carlsruhe, 1829-1830). Il a donné la relation d'un voyage qu'il fit en Espagne en 1832 : *Pèlerinage humoristique à Grenade et à Cordoue* (Leipzig et Stuttgard, 1835).

AUFFRAY (Jean), économiste, né à Paris en 1733, mort en 1788. Il débuta par des *Réflexions sur l'imprimerie et la littérature*, où il prétend que l'invention de l'imprimerie a été plutôt nuisible qu'utile aux ouvrages de l'esprit. Lié avec Dupont de Nemours et les autres chefs du parti des économistes, il collabora aux *Ephémérides* et aux gazettes d'agriculture et de commerce. Il a, en outre, donné une série d'ouvrages médiocres de style, mais qui contiennent des vues utiles : *Idées patriotiques sur la nécessité de rendre la liberté au commerce* (1762); *Discours sur les avantages que le patriotisme retire des sciences économiques* (1767); *Considérations sur les manufactures dans les villes maritimes et commerçantes* (1767); *Progymnasmata*, où il propose diverses réformes adoptées depuis, telles que l'interdiction de cumuler plusieurs emplois, l'uniformité des poids et mesures dans tout le royaume.

AUFIDENA, ville de l'ancien Samnium, sur le Sagrus, enlevée aux Samnites par le consul Fulvius.

AUFIDÉNATE s. et adj. (ô-fi-dé-na-te). Géogr. anc. Habitant d'Aufidena, ville des Samnites; qui appartient à Aufidena ou à ses habitants.

AUFIDIA, nom d'une *gens* ou famille de l'ancienne Rome, qui a fourni, dans le dernier siècle de la république, plusieurs tribuns du peuple, jurisconsultes et orateurs, dont le plus connu est *Cneius Aufidius*, tribun l'an 114 av. J.-C., et sénateur. Il avait écrit une *Histoire grecque*, qui est mentionnée par Cicéron.

AUFIDUS, nom ancien du fleuve Ofanto, en Italie.

AUFRÈRE (Antony), littérateur anglais, né en 1756, mort en 1833. Il a traduit de l'allemand quelques ouvrages de Gœthe et d'autres auteurs, et publié en outre : *Lettres de Lockhart*, ainsi qu'une relation de la campagne des Français en Allemagne, en 1796. Ce dernier écrit est un véritable pamphlet contre les soldats de la République.

AUFRESNE (Jean RIVAL, dit), auteur tragique, né à Genève en 1720, mort à Saint-Pétersbourg en 1806. Il était fils d'un horloger nommé Rival, dont J.-J. Rousseau parle, dans ses *Confessions*, comme d'un homme d'esprit et de goût. Il vint jeune en France, se consacra par vocation au théâtre, et réforma la déclamation tragique en substituant une diction simple et naturelle au débit emphatique qui était alors en vogue. Cette innovation lui fit d'ailleurs de nombreux ennemis parmi ses confrères, et l'obligea de quitter la Comédie-Française. Il joua avec le plus brillant succès sur les grandes scènes de l'Europe, fut attiré en Russie par Catherine II, et y fut fixé par la faveur publique jusqu'à la fin de ses jours. Frédéric II, dans sa correspondance, donne de grands éloges à son jeu *noble, simple et vrai*. En 1776, il joua à Ferney une tragédie de Voltaire. Après la représentation, l'aimable vieillard lui dit avec sa grâce habituelle : « *Vous me prêtez par votre jeu plus d'esprit que je n'en ai.* »

AUGA, nom latin de la ville d'Eu, dans la Seine-Inférieure.

AUGE s. f. (ô-je — du lat. *alveus*, bassin, par le changement très-usité de *al* en *au*, et de *v* en *g*, comme dans les mots *salvia*, sauge; *cavea*, cage; *abbreviare*, abréger; *Divio*, Dijon; *diluvium*, déluge, etc.). Sorte de bassin creusé dans un bloc de pierre ou dans une pièce de bois, quelquefois aussi formé de planches clouées, dans lequel on donne à boire et à manger aux animaux domestiques : *Mener boire des chevaux à l'*AUGE. *Donner à manger aux cochons dans l'*AUGE. *Maintenant je crois que ma mule serait digne de manger dans une* AUGE *d'or, comme le cheval d'un empereur romain.* (G. Sand.) *Les fontaines turques sont entourées d'*AUGES *rustiques en pierres brutes.* (Lamart.) *Le temps et la mauvaise saison avaient creusé ce banc à moitié; on eût dit une* AUGE *et un cercueil.* (J. Janin.) *Il y a des agneaux qui commencent à manger à l'*AUGE *ou au râtelier dès l'âge de dix-huit jours.* (Tessier.)

Des passereaux montant et descendant du toit,
L'hirondelle rasant l'*auge* où le cygne boit...
LAMARTINE.

— Pop. *Cochon à l'auge*, Expression injurieuse que l'on applique à un glouton, qui mange malproprement, ou à un homme sale et mal mis. ‖ *Manger à l'auge*, Vivre aux frais de quelqu'un : *Est-ce que tant de diplomates, de courtisans, qui* MANGENT À L'AUGE *des fonds secrets, vont se montrer assez inintelligents des douceurs du monarchisme constitutionnel pour tricher au jeu, ou pour visiter la poche de leurs voisins?* (E. Sue.)

— Art milit. *Auge abreuvoir*, Auge destinée spécialement à abreuver les chevaux dans les casernes de cavalerie éloignées des eaux courantes. ‖ *Auge de coffret*, Chacune des deux petites cuvettes carrées ménagées dans un coffret de giberne, pour contenir des cartouches.

— Mar. Caisse renfermant le goudron où l'on passe le fil de caret. On l'appelle aussi PÉTRIN. ‖ Caisse servant à faire l'apprêtée dans la grande soute à poudre. ‖ Nom donné quelquefois aux caisses qui reçoivent les eaux des pompes dans les machines à vapeur.

— Grav. Ustensile placé pour recevoir l'eau-forte que le graveur jette sur la planche. On l'appelle aussi AUGET.

— Techn. Vaisseau de bois dans lequel certains ouvriers, et principalement les maçons, délayent et transportent du plâtre, du mortier, de la terre ou autres matières de ce genre. ‖ Prov. *J'aimerais mieux porter l'auge; mieux vaudrait porter l'auge que de faire ce métier-là.* Se dit pour exprimer le mépris qu'on fait d'un emploi, d'un travail, par allusion à l'auge des maçons, ou plutôt des manœuvres qui aident les maçons et leur apportent du mortier dans cette auge. ‖ Boîte qui contient la meule à aiguiser et l'eau qui lui est nécessaire. ‖ Vase placé au bout du moule où le plombier coule les tables de plomb avant le laminage. ‖ Chez les forgerons, les serruriers, les couteliers, Baquet plein d'eau dont l'ouvrier se sert pour animer le feu ou rafraîchir les outils. ‖ Dans les papeteries, *Auge du trempis*, où l'on fait tremper les rognures de papier; *auge à rompre*, où l'on porte les matières au sortir du pourrissoir. ‖ Vaisseau de bois dans lequel on rafraîchit le sucre avant de le mettre en barriques. ‖ Caisse doublée de plomb, dont le fond est formé de deux demi-cylindres, et qui sert à apprêter les châssis. ‖ Pièce de bois creusée dans laquelle le verrier refroidit ses ferrements.

— Hydraul. Rigole qui conduit l'eau à un réservoir, ou qui la fait tomber sur la roue d'un moulin. ‖ Canal de bois mobile sur un axe, et dont on se sert pour l'épuisement des eaux. ‖ *Auge à soupape*, Sorte de caisse employée pour les épuisements et munie à son fond d'une soupape que la pression extérieure de l'eau ouvre dans la descente, et que la pression intérieure ferme dans le mouvement opposé. ‖ *Roue à auges*, Roue à augets, V. AUGET.

— Hortic. Grand vase dans lequel on conserve de l'eau pour l'arrosage.

— Phys. *Auge galvanique*, Auge en bois contenant une pile de Volta; elle est divisée en plusieurs compartiments, dont chacun contient un des couples de la pile et le liquide acidulé dans lequel il doit rester plongé.

— Anc. anat. Nom générique donné autrefois à tout vaisseau du corps humain, à tout réservoir contenant un liquide, soit à l'état de repos, soit à l'état de mouvement.

— Jeux. Espèce de saillie placée auprès des filets des jeux de paume pour recevoir les balles.

— Manég. Partie de la tête circonscrite par les ganaches, et ayant pour fond la base de la langue.

— Encycl. Écon. rur. La propreté des *auges* est un point important sur lequel il convient d'appeler l'attention des fermiers et des éleveurs. Ils ne doivent s'en rapporter à ce sujet qu'à eux-mêmes, parce que les domestiques négligent trop souvent ces détails accessoires, dont ils ne sentent pas toutes les conséquences. Tous les animaux aiment à boire et à manger proprement; d'ailleurs, la malpropreté des *auges* nuit beaucoup à leur santé, et, pendant l'été principalement, la fermentation qui s'y établit avec une extrême rapidité peut occasionner de graves maladies.

— Antiq. *Supplice des auges*, Genre de supplice usité chez les anciens Perses. Voici comment Plutarque le décrit (nous empruntons la traduction d'Amyot) : « L'on prend deux *auges* faites exprès, et égales, ne l'une n'excède point l'autre en longueur ni en largeur, et couche l'on à la renverse, sur les reins, celui que l'on veut punir, dedans l'une d'icelles, et puis le couvre l'on de l'autre, et les cout on l'une à l'autre, de sorte que les pieds, les mains et la teste du patient sortent dehors par des trous que l'on y fait expressément. Le demourant du corps demeure couvert et caché au dedans. On lui donne à manger tout ce qu'il veut, et s'il ne veut manger, on le contraint par force en lui poignant les yeux avec des alênes; puis, quand il a mangé, on lui donne à boire du miel détrempé avec du lait, et lui en verse l'on non-seulement en la bouche, mais encore sur tout le visage, en le tournant de sorte que le soleil lui donne toujours dedans les yeux : tellement qu'il a la face sans cesse toute couverte de mouches, et faisant dedans ces *auges* toutes les nécessités qu'il est force que l'homme buvant et mangeant fasse, il vient à s'engendrer de l'ordure et pourriture de ses excréments, des vers qui lui rongent tout le corps, jusques aux parties nobles; puis, quand ils voient que le patient est mort, ils lèvent l'*auge* de dessus, y trouvent sa chair toute mangée par cette vermine, qui s'engendre jusque dedans ses entrailles. »

— Manég. L'*auge* du cheval doit être large et bien évidée, car la disposition contraire indique souvent un état maladif. Chez les chevaux de race commune, et chez les poulains qui n'ont pas encore jeté leur gourme ou terminé leur dentition, l'*auge* est empâtée. Les ganglions situés dans cette région sont petits, roulants et insensibles dans l'état de santé. Dans toutes les maladies des cavités nasales, ils s'engorgent et prennent des caractères différents selon les affections. (V. MORVE, GOURME, etc.) Il arrive quelquefois cependant que des chevaux présentent un engorgement des ganglions de l'*auge* sans qu'il s'échappe de leurs narines aucun mucus morbide. Il ne faut pas moins se méfier de cet état, surtout si l'animal a passé l'âge où se manifeste la gourme. Dans le but d'éviter que ces engorgements nuisent à la vente des chevaux, certains marchands extirpent les glandes; il faut donc se tenir en garde contre tout cheval qui présente des cicatrices dans l'*auge*. — L'*auge* du mouton présente quelquefois, dans le cas de cachexie aqueuse, une tumeur œdémateuse vulgairement appelée *bouteille*.

AUGE s. f. (ô-je — du gr. *augê*, éclat, à cause de la phosphorescence de ces insectes). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des malacodermes, formé aux dépens des lampyres ou vers luisants. Il répand, comme ces derniers, un éclat phosphorescent durant la nuit. Il renferme trois espèces, qui vivent au Brésil et à la Guyane.

AUGE s. f. (ô-je — du lat. *augere*, augmenter). Astr. anc. Nom que l'on donnait autrefois à la position dans laquelle le mouvement apparent d'une planète, étant devenu aussi lent que possible, commence à augmenter. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *apside supérieure*.

AUGE (Daniel D'), philologue et littérateur, né à Villeneuve-l'Archevêque, mort vers 1595. Il enseigna le grec au Collége de France, et fut chargé de l'éducation du fils de François Olivier, chancelier de France. On cite de lui un assez grand nombre d'ouvrages, traductions, discours, dialogues, dissertations de rhétorique, etc., aujourd'hui sans aucun intérêt.

AUGE (VALLÉE OU PAYS D'), petit pays de France, qui faisait autrefois partie de la basse Normandie, et qui est actuellement compris dans le département du Calvados, arrondissement de Pont-l'Evêque, entre la Manche au N., la Dive à l'O., le Lieuvin au S. et à l'O. Cette belle contrée, dont la végétation luxuriante, secondée par une culture bien entendue, est une source d'inépuisables richesses, n'était primitivement qu'une immense forêt nommée *Saltus Algiæ*. Après la cession de la Normandie à Rollon, et pendant le reste du moyen âge, il s'y bâtit de nombreux couvents et plusieurs villes dont les plus importantes sont : Pont-l'Evêque, Touques et Dives. Le sol, légèrement ondulé par quelques collines, fertilisé par la Touque, la Calonne et quelques affluents de la Dive, est couvert de plantureux pâturages qui nourrissent une grande quantité de chevaux et de nombreux troupeaux de bœufs; quelques forêts de peu d'étendue, des champs plantés d'arbres fruitiers, et où l'on cultive avec le plus grand succès les grains, le lin et le chanvre, forment, avec les vastes prairies qui se déroulent de toutes parts, le ravissant tableau d'une des plus fertiles contrées de la France. La race bovine de la vallée d'Auge est une des meilleures que possède la Normandie, et même la France. Elle a une taille de 1m,48 à 1m,55, une robe bigarrée, une tête large, les cornes grosses, de couleur claire; un corps long, arrondi; des membres un peu minces. Elle paraît être, comme la race du Cotentin, d'origine hollandaise. Les bœufs de la vallée d'Auge sont peu propres au travail; on les engraisse de bonne heure dans les gras pâturages de la Normandie, et ils concourent à l'approvisionnement de Paris. Les vaches sont de bonnes laitières.

AUGÉ. Temps hér. Fille d'Aléus et de Nééra. Elle devint prêtresse de Minerve, et, séduite par Hercule, elle en eut un fils nommé Téléphus.

AUGÉ, ÉE (ô-jé) part. pass. du v. Auger : *Fer* AUGÉ.

AUGEARD (Matthieu), jurisconsulte, avocat au parlement de Paris, né dans la dernière moitié du XVIIe siècle, mort en 1751. Il a continué le *Journal du palais*, en publiant successivement (1710, 1713 et 1718) trois volumes d'*arrêts notables* des *différents* tribunaux du royaume. Ce recueil était fort estimé dans l'ancien barreau français.

AUGEARD (Jacques-Matthieu), financier, fermier général, né à Bordeaux en 1731, mort en 1805. Il était secrétaire des commandements de Marie-Antoinette. Accusé en 1790 de vouloir faire évader le roi pour le conduire à Metz, il fut traduit devant le Châtelet, mais acquitté. Après la fuite de Varennes, redoutant de nouvelles poursuites, il se réfugia à Bruxelles, prit part à la rédaction du manifeste des princes contre la constitution, ainsi qu'à toutes les intrigues du parti royaliste, et ne rentra en France que sous le Consulat. Il a, dit-on, laissé des mémoires qui doivent offrir de l'intérêt, mais qui sont restés inédits.

AUGÉE s. m. (ô-jé — rad. *auge*). Pleine auge; ce que peut contenir une auge : *Le porc n'a pas encore reçu son* AUGÉE. *Il ne faut qu'une* AUGÉE *de plâtre pour boucher ce trou.* (Acad.)

AUGÉE s. f. (ô-jé — du gr. *augê*, éclat). Bot. Genre de plantes peu connu et non classé jusqu'à ce jour. L'unique espèce est une herbe charnue, annuelle, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

AUGELOT s. m. (ô-je-lô — dimin. de *auge*). Agric. Petite fosse carrée que l'on creuse pour y planter plus tard un pied de vigne.

— Techn. Dans les salines, Sorte de cuiller placée entre les bourbons pour retenir les écumes qui s'élèvent au-dessus de l'eau en ébullition.

AUGER v. a. ou tr. (ô-jé — rad. *auge*. — Prend un *e* muet avant la terminaison devant *a* et *o* : *Nous augeons ; j'augeais ; augeant*, etc.). Techn. Creuser en gouttière dans une de ses surfaces, en parlant d'un morceau de fer plat.

AUGER (Edmond), missionnaire jésuite, né en 1515, près de Troyes, d'une famille de cultivateurs, mort à Côme en 1591. Jeune encore, il partit pour l'Italie en mendiant, entra comme garçon de cuisine chez les jésuites, fut admis au noviciat par saint Ignace lui-même, et envoyé par Lainez pour travailler à la conversion des protestants dans le midi de la France. Le baron des Adrets, s'étant saisi de sa personne à Valence, le condamna à être pendu, et la sentence allait recevoir son exécution, lorsqu'un ministre demanda sa grâce et l'obtint. Henri III le choisit pour son confesseur, et on lui reprocha d'avoir moins cherché à corriger les vices de ce prince qu'à lui inspirer les petites pratiques d'une dévotion minutieuse et tout extérieure. Au reste, l'attachement sincère que le roi conserva pour lui rendit le P. Auger odieux aux ligueurs, et il fut obligé de retourner en Italie. Il a laissé quelques écrits ridicules dans la forme, et qui même ne sont pas irréprochables au point de vue de la morale et du dogme.

AUGER (l'abbé Athanase), littérateur, né à Paris en 1734, mort en 1792. Il étudia les langues et la littérature anciennes, et se passionna surtout pour Démosthène, à ce point qu'il refusa une cure lucrative en disant : *Qui est-ce qui traduirait Démosthène?* M. de Noé, évêque de Lescars, qui l'avait nommé son grand vicaire, l'appelait en plaisantant son grand vicaire *in partibus Atheniensium*. S'il faut en croire La Harpe, qui ne pèche pas toujours par excès de bienveillance, la passion de l'abbé Auger pour la littérature antique a été un amour malheureux. Il l'appelle un *rhéteur très-médiocre* et un *mauvais traducteur*. Quoi qu'il en soit de l'aigreur de ces appréciations, l'abbé Athanase était un littérateur laborieux, estimable, enthousiaste des lettres, et de plus un homme du caractère le plus honorable et le plus bienveillant, et qui se fit universellement estimer. Sélis avait fait pour son portrait le quatrain suivant :

Voici l'auteur qui réunit
Le cœur, les mœurs, le don d'écrire;
Que jamais on n'entend médire,
Et dont personne ne médit.

On a de ce littérateur des traductions françaises des *Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine* (1777 et 1819). Il est le premier qui ait fait passer dans notre langue tout ce qui nous reste de ces deux grands orateurs. Jusqu'alors on n'en avait donné que quelques discours et des fragments. Il a traduit aussi *Isocrate*, *Lysias*, les homélies et discours de saint Jean Chrysostome et de saint Basile le Grand, les discours de Cicéron, etc. Ces traductions, assez exactes, mais sans couleur et sans vie, sont aujourd'hui peu estimées. L'abbé Athanase a donné aussi quelques écrits politiques au commencement de la Révolution, dont il avait embrassé les principes avec modération : *Projet d'éducation publique, précédé de quelques réflexions sur l'Assemblée nationale*, 1789; *Catéchisme du citoyen français*, etc. Enfin, on lui doit aussi : *De la Constitution des Romains sous les rois et au temps de la république*, 1792, ouvrage auquel il consacra trente années et qui présente encore quelque intérêt.

AUGER (Louis-Simon), critique et littérateur, né à Paris en 1772, mort en 1829. Il a travaillé dans un grand nombre de recueils et de journaux, fourni de bons articles à la *Biographie universelle* de Michaud, donné des éditions des classiques français, un commentaire sur Molière et divers autres écrits. Sous la Restauration, il entra à l'Académie française par ordonnance royale, et en devint secrétaire perpétuel. Il a lui-même publié ses principaux écrits, sous le titre de *Mélanges philosophiques et littéraires*. Atteint d'une maladie nerveuse, il disparut un jour de son domicile, et se noya volontairement, suivant toute vraisemblance, car son cadavre fut retrouvé sur la grève près de Meulan. Sa réception à l'Académie donna lieu au quatrain suivant :

De l'Institut Bouvet gratte à la porte.
L'admettrons-nous? Plus tard on y pourra songer.
La bêtise aujourd'hui serait encor trop forte.
Pour aller pas à pas, nommons d'abord Auger.

AUGER (Hippolyte-Nicolas-Just), littérateur et auteur dramatique, né à Auxerre en 1797. Il a écrit des romans, des drames, dont quelques-uns, comme *Pauvre mère!* ont eu un grand succès sur les théâtres du boulevard; deux pièces représentées aux Français, *Plus de peur que de mal* (1833), et un *Dévouement* (1834); quelques morceaux historiques; enfin, une *Physiologie du Théâtre*, ouvrage considérable et estimé, qui contient l'histoire littéraire et administrative des théâtres de Paris.

AUGEREAU (Antoine), en latin *Augerellus*, imprimeur-libraire de Paris, vivait dans le XVIe siècle. La plupart des éditions sorties de ses presses datent de 1531 à 1534. Elles sont estimées pour la pureté des caractères. Il fut un des premiers à employer les caractères romains.

AUGEREAU (Pierre-François-Charles), duc de Castiglione, maréchal et pair de France, fils d'un domestique et d'une fruitière du faubourg Saint-Marceau, à Paris, où il naquit en 1757. Il servit comme carabinier dans les troupes napolitaines jusqu'en 1787, et exerça ensuite à Naples la profession de maître d'escrime. Rentré en France en 1792, il s'engagea dans les armées de la République, et y parvint, en deux ou trois ans, au poste de général de division. De l'armée des Pyrénées il passa à celle d'Italie, où son intrépidité et ses talents militaires le placèrent au premier rang des généraux de cette époque. Après avoir forcé le pont de Lodi, défendu par une formidable artillerie, il s'empare de Castiglione et de Bologne, et termine cette campagne célèbre par la fameuse journée d'Arcole, où il partage avec Bonaparte l'honneur de la victoire. L'armée française paraissait hésiter devant l'artillerie des Autrichiens; Augereau saisit un drapeau, s'élance sur le pont balayé par la mitraille, et vole au pas de charge en entraînant ses soldats sur l'ennemi, qui est culbuté malgré une résistance opiniâtre. Choisi par le général en chef, après le traité de Campo-Formio, pour porter à Paris les drapeaux enlevés aux Autrichiens, le Directoire lui fit don de celui dont il avait fait un si noble usage. Peu de temps après, il exécuta, de concert avec le gouvernement, le coup d'Etat du 18 fructidor, et arrêta de sa main Ramel et Pichegru. Toutefois, il fut cruellement déçu dans son espoir d'être porté au Directoire, et il en ressentit une vive irritation. Envoyé à l'armée du Rhin-et-Moselle, pour remplacer le général Hoche, qui venait de mourir, puis à Perpignan en qualité de commandant de la dixième division militaire, il considéra, peut-être avec raison, ces missions comme une sorte d'exil, et se fit nommer membre du conseil des Cinq-Cents par le département de la Haute-Garonne. Il arriva à Paris presque en même temps que Bonaparte, auquel il parut d'abord opposé, mais dont il se rapprocha après son triomphe au 18 brumaire, et qui lui donna le commandement de l'armée de Hollande. Dévoué au nouveau pouvoir, dévoué surtout à sa propre fortune, Augereau, lors de la proclamation de l'Empire, fut créé maréchal, grand-aigle de la Légion d'honneur et duc de Castiglione. Il prit la part la plus glorieuse à la bataille d'Iéna et à celle d'Eylau; passa en Espagne en 1809, où il éprouva quelques revers; reçut un commandement dans la campagne de Russie, et fit des prodiges de valeur à la bataille de Leipzig. Toutefois, à l'arrivée de Louis XVIII, il se hâta de faire sa soumission au nouveau souverain, et en reçut le titre de pair avec le commandement de la quinzième division militaire. Pendant les Cent-Jours, il fit de vains efforts pour rentrer en faveur auprès de Napoléon, qui l'avait flétri comme traître dans sa première proclamation, à son retour de l'île d'Elbe. Les Bourbons revinrent, mais refusèrent ses services, et il se retira alors dans sa terre de la Houssaye, où il mourut, en 1816, d'une hydropisie de poitrine.

Soldat de fortune, Augereau avait de grands talents, une intrépidité irrésistible, de la décision, et des inspirations qui n'étaient qu'à lui; mais il se décourageait facilement, même au milieu de la victoire. Son caractère, d'ailleurs, ne fut pas toujours honorable. Outre sa versatilité, l'histoire lui reproche encore ses dilapidations; toute l'armée connaissait les *fourgons d'Augereau*.

Napoléon, à Sainte-Hélène, a porté sur Augereau le jugement suivant : « Augereau, tout au rebours de Masséna, était fatigué et comme découragé par la victoire même; il en avait toujours assez. Sa taille, ses manières, ses paroles, lui donnaient l'air d'un bravache, ce qu'il était loin d'être quand il se trouva gorgé d'honneurs et de richesses, lesquelles d'ailleurs il s'adjugeait de toutes mains et de toutes les manières... Il était incapable de se conduire; il n'avait point d'instruction; peu d'étendue dans l'esprit, peu d'éducation; mais il maintenait l'ordre et la discipline parmi ses soldats, et en était aimé. Il divisait bien ses colonnes, plaçait bien ses réserves, se battait avec intrépidité; mais tout cela ne durait qu'un jour : vainqueur ou vaincu, il était le plus souvent découragé le soir, soit que cela tînt à la nature de son caractère, ou au peu de calcul et de pénétration de son esprit. »

Augereau avait un frère, officier de mérite, qui devint baron, lieutenant général, et chevalier de Saint-Louis à la Restauration.

AUGEROLLES, commune du départ. du Puy-de-Dôme, arrond. de Thiers ; pop. aggl 265 hab. — pop. tot. 2,472 hab.

AUGERON, ONNE s. et adj. (o-je-ron, o-ne rad. *Auge*, n. pr.). Géogr. Habitant du pays d'Auge; qui appartient à ce pays ou à ses habitants : *Un* AUGERON. *Une* AUGERONNE. *Les éleveurs* AUGERONS.

— Econ. agr. Se dit d'une race de porcs particulière au pays d'Auge : *Porc* AUGERON.

AUGET s. m. (ô-jè — dimin. de *auge*). Petite auge où l'on met le grain et la pâtée des oiseaux nourris en cage.

— Art milit. Petit canal rectangulaire en bois, de 7 à 8 centimètres d'ouverture, dans lequel on enferme le saucisson qui sert à communiquer le feu à la charge d'une mine. Au lieu du saucisson, on emploie quelquefois une fusée porte-feu, mais alors on forme l'auget de tuyaux de fer-blanc s'emboîtant l'un dans l'autre.

— Techn. Petite caisse de bois qui est placée au-dessous de la trémie d'un moulin à farine, et qui reçoit le grain de celle-ci pour le verser dans l'œillard de la meule courante. On l'appelle aussi SABOT. En avant de l'auget, se trouve une partie allongée qui se nomme *main*. Cette main bat contre le pignon du rayon, ce qui lui communique un mouvement régulier d'oscillation qui fait descendre le blé. ‖ Petite auge servant à introduire les épingles dans la frottoire. ‖ Sorte de boîte dans laquelle s'agenouillent les laveuses pour laver leur linge.

— Hydraul. *Roue à augets*, Roue employée pour utiliser la force motrice d'une faible chute d'eau. Elle porte à sa circonférence de petites auges que l'eau remplit tour à tour, et qui, par leur poids, entraînent la roue, dont le mouvement même sert à les vider lorsqu'elles ont produit leur effet utile.

— Constr. Bassin des gouttières de plomb dans les grands bâtiments. ‖ Scellement des lambourdes pour recevoir un parquet. ‖ Sorte de petit réservoir en plâtre que l'on fait au bord du joint de deux pierres, pour y verser la matière qui doit servir à les sceller.

— Hortic. Petite excavation dans laquelle on sème les graines des plantes délicates, qui ont besoin d'être souvent arrosées dans leur jeunesse.

— **Encycl.** Hortic. Les *augets* se font à la houe, à la bêche, à la binette, sur un terrain nouvellement labouré. Si les graines sont fines, l'intérieur doit être uni à la main; la semence est ensuite recouverte d'une terre bien divisée, sur laquelle on étend une mince couche de terreau. Si les graines sont grosses, on se contente de les recouvrir d'un centimètre de terre du sol. On sème en *auget*, dans les jardins potagers, diverses espèces de légumes, et, dans les écoles de botanique, plusieurs plantes annuelles. Les *augets* servent encore à provigner, à marcotter certaines espèces d'arbustes.

AUGETTE s. f. (ô-jè-te — dim. de *auge*). Techn. Petite auge : *Du mortier, quelque peu détrempé d'eau, ne produit pas, en tombant dans l'*AUGETTE *du maçon, un bruit plus pesant, plus mat.* (E. Sue.) *Il faudra se munir, pour demain soir, sans faute, d'une truelle d'argent et d'une* AUGETTE *en ébène nécessaires à cette cérémonie.* (E. Sue.) ‖ Petit baquet de bois, pour recevoir et gâcher le plâtre qui sert aux plombiers pour poser et fixer les tuyaux.

— Min. Vase dans lequel on lave le minerai qu'on doit vérifier : *Le lendemain, l'amalgameur examine le minerai en en lavant un peu dans une* AUGETTE; *il juge, d'après l'aspect du mercure, si l'opération marche bien.* (Walt.)

AUGIA ALBA, ville de l'ancienne Germanie, dans la Bavière actuelle, près de Nuremberg. C'est aujourd'hui le village de *Weissenau*.

AUGIA DOMINI, nom latin d'Hérisau, ville de Suisse.

AUGIA VIRGINUM, ville de l'ancienne Helvétie. C'est aujourd'hui la petite localité de Magdenau, dans le canton de Saint-Gall.

AUGIAS, roi d'Elide et l'un des Argonautes. Il avait des étables qui contenaient trois mille bœufs et qui n'avaient pas été nettoyées depuis trente ans. A l'arrivée d'Hercule dans ses Etats, il lui proposa de les nettoyer seul, et en un jour, sous la promesse du dixième de ses troupeaux. Le héros détourna le fleuve Alphée et en fit passer les eaux à travers les écuries. Mais le roi lui ayant ensuite refusé la récompense promise, Hercule le tua et mit sur le trône Philée, fils d'Augias, qui avait encouru la colère de son père et l'exil, pour avoir décidé le différend en faveur du héros.

Le mythe d'Augias a beaucoup occupé les mythologues allemands, dont l'esprit aime à creuser les choses, et qui voient une raison historique cachée au fond de chaque légende et de chaque tradition. Nous allons donc expliquer à nos lecteurs ce point controversé de la mythologie, de la religion grecque, et les conduire jusqu'à la limite où en est aujourd'hui la science.

Augias est déjà mentionné dans l'*Iliade* comme un riche prince d'Epire qui résidait à Elis, et dont la fille Agamède était une magicienne versée dans la connaissance de tous les simples de la terre. *Augias* est proprement, comme le démontre Preller, le *rayonnant;* la légende raconte que des rayons étincelants s'échappaient de ses yeux, signe caractéristique distinguant tous les enfants du soleil, dans la mythologie indo-européenne. Du reste, Augias est expressément nommé comme un fils de *Helios*, et sa fille Agamède est incontestablement une divinité lunaire, comme Circé, Médée et Mégamède, fille de Thespios. Un détail important dans l'histoire du mythe d'Augias et qui a servi à l'école allemande à le classer dans la catégorie des mythes *météorologiques*, ce sont les riches troupeaux que la tradition accorde à ce prince, et que Théocrite passe si complaisamment en revue. Ce sont des moutons et des bœufs, innombrables comme les nuages du ciel, et parmi eux se trouvent douze taureaux consacrés au soleil, tous blancs comme des cygnes, et dont l'un, appelé Phaéton, est brillant comme une étoile. L'écurie de cet immense troupeau était située, dit la légende, sur le fleuve *Ménios*, et la tâche d'Hercule consistait à nettoyer cette écurie; il y arrive en détournant le fleuve et en le faisant pénétrer dans l'écurie par une ouverture pratiquée dans les fondations. On sait que le roi avait promis au héros, en récompense de ce service, la dixième partie de son troupeau. Mais considérant qu'Hercule n'avait agi que sur l'ordre d'Eurysthée, il refusa de tenir ses engagements. De là la guerre entreprise par Hercule contre Elis. Ces troupeaux d'Augias, dit Preller dans sa *Griechische-Mythologie*, pouvaient être originairement, comme ceux de Minos, roi de Crète, les troupes célestes des astres; leur fumier pouvait figurer les rigueurs de l'hiver, quand les nuages envahissent la magnifique écurie du ciel; Hercule y pratiqua une ouverture afin d'en faire un ruisseau, c'est-à-dire de résoudre les nuages en pluie. Preller rapproche cette idée de ce passage de Job (38,25) : Qui a ouvert les ruisseaux au torrent (de pluie), la route à l'éclair? Du reste, ajoutons que cette interprétation n'est nullement de fantaisie et concorde parfaitement avec ce que nous connaissons de la mythologie indo-européenne, dans laquelle les phénomènes célestes jouent un si grand rôle en s'individualisant dans des personnages fictifs. Pott, le savant linguiste, l'auteur des *Etymologische Forschungen*, vient donner à Preller l'appui de sa compétence et de son autorité. Il ne doute pas un instant non plus qu'*Augias* ne soit le *rayonnant*. Il opère ensuite un rapprochement curieux; le nom du fleuve Ménios, auprès duquel étaient situées les écuries d'Augias, et que Preller tient comme purement mythique, pourrait peut-être se rattacher au mot *mên*, *mensis*, mois (lunaire), et signifier *le fleuve du temps* (on peut comparer le nom propre *Nouménios*, né à la nouvelle lune; on sait que *mên* et *mensis* — comparez le latin *mensus*, *dimension*, etc.— signifient proprement *la mesure du temps*). Cette supposition paraîtra encore plus ingénieuse, si l'on se rappelle qu'*Agamède*, la fille d'Augias, était une divinité *lunaire*. Quant à la lutte qui s'engagea postérieurement entre Hercule et Augias, Pott la ramène à la série des phénomènes suivants : la pluie et le soleil alternent, l'une l'emporte sur l'autre, et réciproquement.

Il ne sera pas sans intérêt de rapporter ici un autre essai d'interprétation, assurément beaucoup plus contestable, et reposant sur des données positives beaucoup moins rigoureuses que celui de l'école philologique allemande, representée par Max Müller, Roth, Kuhn, Pott, etc. Mais il n'en a pas moins quelque valeur historique, et indique déjà certaines tendances confuses, certains éléments de critique instinctive, qu'il etait réservé à notre époque de formuler en un corps de méthode réellement scientifique. C'est la tentative de Dupuis. Dupuis, qui veut ramener tous les mythes de l'antiquité à des symboles astronomiques, interprète ainsi la légende d'Augias. Le soleil, en quittant le Sagittaire, passe au Capricorne ou aux étables du *bouc céleste*, sur lequel coule l'extrémité du fleuve du Verseau. D'un autre côté, on observe que le coucher du Capricorne se fait toujours avec celui du *Poisson austral* et de l'extrémité de l'eau du Verseau, que ce poisson reçoit dans sa bouche. Aussi dans la sphère des Perses, lit-on, sous le premier décan du Capricorne, *tête du grand Poisson*, *source d'eau*. Cette union du Capricorne au Poisson, dont souvent il emprunta la queue (car il est peint avec une queue de poisson), l'a fait appeler par les anciens le fils de Neptune. Horace en a fait le tyran des ondes d'Hespérie. Voilà sans doute ce qui a donné lieu à la fiction du travail d'Hercule, chargé de nettoyer une étable qui appartenait à un fils de Neptune, appelé Augias ou Augée, étable remplie d'un fumier infect, et que ce héros trouva moyen de nettoyer en y introduisant un fleuve. Quelques-uns font Augias fils du Soleil; le Capricorne, sous le nom de Pan et d'Egipan, était petit-fils du Soleil. Ceux-ci font Augias fils de Nyctée, nom qui désigne la nuit, et qui contient une allusion manifeste aux longues nuits du solstice d'hiver. Ceux-là lui donnent pour père *Epochê*, ou *Terme*, ou d'autres personnages mythiques.

Quoi qu'il en soit de ces savants commentaires, les *étables* ou les *écuries d'Augias* sont restées célèbres; elles ont donné lieu à une des locutions proverbiales de la lange littéraire, et l'on fait encore aujourd'hui de fréquentes allusions à ce *travail* d'Hercule :

« Les courtisans et ceux qui vivaient des abus monstrueux qui écrasaient la France sont sans cesse à dire qu'on pouvait réformer les abus sans détruire comme on a détruit. Ils auraient bien voulu qu'on *nettoyât l'étable d'Augias* avec un plumeau. » CHAMFORT.

« On voit que cette société tombait en dissolution, et qu'il était temps que la Révolution vînt, comme *Hercule*, *purifier* ces nouvelles *étables d'Augias*, et disperser au vent le fumier de la vieille monarchie. » LOUIS COMBES.

« On avait redoré les plafonds et les lambris, renouvelé les meubles et les tentures, rétabli les chiffres et les écussons, lavé, gratté, effacé partout la trace de l'invasion des barbares. Pour nous servir des charitables expressions de Mme de Vauvert, qui ne se gênait déjà plus pour en plaisanter, on *avait nettoyé les étables d'Augias*. » J. SANDEAU.

« — Que Simon Breloque ne m'échauffe pas la bile! S'il en fait trop, j'irai voir le sous-préfet, et je *balayerai les écuries d'Augias!*

» A ces derniers mots, le paysan me contempla avec une expression de stupeur que je ne remarquai pas d'abord, car, justement, il y avait dans la commune un petit fermier qui s'appelait Auzias, nom assez commun dans le Midi. Cet Auzias possédait une écurie, comme tous les cultivateurs quelque peu aisés. Mon propos lui fut redit, et l'agita si terriblement, qu'il passa deux nuits sans fermer l'œil. Le surlendemain, il vint me trouver, un énorme balai à la main, et me dit confidentiellement :

» — Monsieur le maire, si vous trouvez mon écurie malpropre, ayez la bonté de me le dire; mais ne me faites pas l'affront de la balayer vous-même. » A. DE PONTMARTIN.

« Je ne vous tairai point, vous, loyales fourmis,
Que l'homme voit s'armer contre ses ennemis.
De leur noir bataillon la terre au loin se couvre,
Il marche : à son abord chaque demeure s'ouvre
A peine le logis leur est abandonné,
Rats, insectes, serpents, tout est exterminé.
Tel, voyageur guerrier et vengeur redoutable,
Hercule d'Augias jadis purgea l'étable. »
DELILLE.

« A peine le Code eut paru, disait l'empereur, qu'il fut suivi presque aussitôt, et comme en supplément, de commentaires, d'explications, de développements, d'interprétations, que sais-je?... J'avais coutume de m'écrier, au conseil d'Etat : Eh! messieurs, nous *avons nettoyé l'écurie d'Augias;* pour Dieu, ne l'encombrons pas de nouveau! »
Mémorial de Sainte-Hélène.

« Les travaux de l'édilité parisienne ne se sont point également portés sur les quartiers de l'est et sur ceux de l'ouest. Les quartiers Saint-Jacques, Saint-Marceau et Popincourt sont encore des *étables d'Augias. Balayez-les.* Entre les moyens matériels pour améliorer le sort des hommes de labeur, j'indiquerai la mise à bas successive de tous ces tristes quartiers, l'assainissement de toutes ces affreuses ruelles, et la construction de belles et vastes maisons pour les familles laborieuses. »
PHILARÈTE CHASLES.

« Il y a dans Paris des garnis sordides, où l'on loge à la nuit moyennant huit, six, et quelquefois même deux sous. Ces garnis, situés dans des rues sombres et étroites, sont ignorés d'une grande moitié de la population. C'est là que se rendent, à la nuit, des mendiants, des joueurs d'orgue, des bateleurs, des bohémiens de toute sorte. Tous ces êtres-là couchent dans une salle commune, sur des chiffons ramassés dans la rue ou sur de la menue paille, dans laquelle ils disparaissent jusqu'au cou. Ces sortes d'*écuries* humaines dépassent en malpropreté celles *d'Augias. Hercule* lui-même aurait peine à les *nettoyer*. »
ESQUIROS.

AUGIE s. f. (ô-jî — du gr. *augê*, éclat). Bot. Genre de plantes peu connu, et rapporté avec doute à la famille des térébinthacées. La seule espèce qu'il comprenne est un arbre de médiocre grandeur. Il croît en Chine, et sécrète un suc résineux qui serait, d'après quelques auteurs, le véritable vernis de Chine.

AUGIER (Jean-Baptiste), général, baron de l'Empire, né à Bourges en 1769, mort en 1819. Son père était doyen de la faculté de droit, et lui-même était destiné au barreau, lorsqu'il fut arraché à ses paisibles études par les dangers de la patrie et l'entraînement de 92. Parti comme volontaire, il monta rapidement en grade, se distingua de la manière la plus brillante à la défense de Bitche, mais fut forcé, par une blessure grave, de renoncer pour quelque temps au service actif. Commandant de la Manche, puis du Cher, il ne reparut aux armées qu'en 1809. Il fit deux campagnes en Espagne, reçut le commandement de Kœnigsberg pendant la campagne de Russie, et fut nommé, à la fin de l'Empire, député du Cher au Corps législatif. Il adhéra à la déchéance de Napoléon, qu'il appela l'*ennemi commun* lors du retour de l'île d'Elbe, et contre lequel il voulait armer tous les Français; mais cette versatilité est, comme on le sait, le trait commun de presque tous les généraux et dignitaires de l'époque.

Le baron Augier se montra d'ailleurs assez modéré dans la fameuse chambre de 1815. Louis XVIII l'avait créé chevalier de Saint-Louis.

AUGIER (Guillaume-Victor-Emile), poëte dramatique français, membre de l'Académie, né à Valence (Drôme) le 17 septembre 1820, est petit-fils de Pigault-Lebrun, à qui il a dédié le recueil de ses pièces, et dont il a défendu la mémoire dans une lettre placée en tête de son premier ouvrage, la *Ciguë*. Sa famille vint, en 1828, se fixer à Paris, et il entra au collége Henri IV, où il se lia avec le jeune duc d'Aumale, dont il devint le bibliothécaire quelques années plus tard. En 1839, sa philosophie étant terminée, il quitta le banc d'honneur du collége et entra chez M. Masson, avoué, lequel devait finir tragiquement dans les journées de juin 1848. Sa famille, qui le destinait au barreau, ne le contraria pas, cependant, lorsqu'il voulut quitter l'étude de son patron pour se livrer à son penchant pour la poésie. Il cherchait encore sa voie quand apparut à l'horizon classique cette *Lucrèce*, blanche et froide comme la neige du Soracte, qui allait réveiller contre l'école romantique toutes les plaisanteries de 1827, et faire de M. Ponsard un dieu littéraire. La tunique immaculée de l'épouse de Collatin causa à M. Emile Augier, comme à bien d'autres, des éblouissements poétiques. M. Ponsard lui donna l'accolade, et, du premier coup, le jeune clerc écrivit une comédie pleine de grâce et de fraîcheur, la compagne souriante de l'austère *Lucrèce*. Cette pièce, en deux actes et en vers, intitulée la *Ciguë*, fut présentée au Théâtre-Français et refusée à l'unanimité. Le comité de l'Odéon, mieux avisé, accueillit avec joie cette jeune muse, avenante, vive d'allures, déjà un peu osée de langage, mais ayant les dents blanches, le sourire aux lèvres et les grâces athéniennes d'André Chénier. Plus tard, le Théâtre-Français fut trop heureux de servir à ses spectateurs les reliefs de l'Odéon. La *Ciguë*, représentée en 1844, fut un triomphe pour le petit-fils de Pigault-Lebrun, et, quoique cette pièce ait perdu beaucoup de son actualité avec le temps, elle est encore considérée aujourd'hui par certains critiques comme l'ouvrage le plus parfait de l'auteur. Dans tous les cas, on y voyait un retour heureux vers la comédie de mœurs écrite en vers, et le public, réduit à la poésie comique de Casimir Bonjour, savoura longuement ce premier fruit d'un jeune talent. Recherché dès ce moment par ce même Théâtre-Français qui l'avait repoussé, M. Emile Augier écrivit, un peu à la hâte, les *Méprises de l'amour*, pastiche de l'ancienne comédie, en cinq actes, que ses amis lui conseillèrent de ne pas exposer aux hasards de la rampe; il se borna à faire paraître dans une revue ces *Méprises de l'amour*, qui figurent dans ses œuvres complètes, et écrivit l'*Homme de bien*, son premier essai de comédie contemporaine, en trois actes et en vers (1845). Le public de la rue de Richelieu accueillit mal cette pièce, dont la donnée eût mieux convenu au roman qu'au théâtre. M. Emile Augier ne reparut qu'au bout de trois ans, avec une grande comédie en cinq actes, l'*Aventurière*, qui, donnée au Théâtre-Français en 1848, marque dans son talent un progrès notable; les vers en sont beaux; une haute moralité ressort du sujet, qui est très-simple, si l'on ne considère que les événements, très-vaste, si l'on considère les idées. De toutes ses pièces en vers, l'*Aventurière* est restée la meilleure; peut-être est-ce aussi celle qui, dans tous les camps de la littérature, devait gagner au poëte le plus de sympathies. En 1860, M. Augier l'a profondément remaniée pour en tirer, avec plus d'intérêt, une leçon plus forte. On y remarque une tendance particulière à exalter les mœurs bourgeoises, tendance dont ne s'écartera plus celui que l'on allait bientôt cesser d'appeler l'Alfred de Musset de M. Ponsard; tendance qui se trouve poussée jusqu'aux dernières limites dans *Gabrielle*, comédie en cinq actes, en vers, jouée aux Français en 1849. Sacrifiant l'instinct naturel à la forme sociale, traitant la passion comme une chimère, et mettant au-dessus de tout la morale étroite d'une coterie, d'une époque, et non celle de l'humanité et de tous les temps, l'auteur y fait bon marché de l'idéal et des aspirations de l'âme qui se trouve à l'étroit dans le corps et dans la vie. Jamais, d'ailleurs, le terre-à-terre n'a été glorifié en plus belle langue, et le pot-au-feu qui bout n'empêche nullement l'oreille de saisir d'excellentes choses. Après *Gabrielle*, les Clitandres et les Antonys n'ont qu'à se bien tenir : on peut conseiller un mariage de raison; désormais, le mari modèle que doivent désirer les jeunes filles en quête d'un établissement est celui qui, comme l'avoué Chabrière, dit à son épouse : Si les affaires vont à souhait,

Nous pourrons nous donner le luxe d'un garçon!

Dans cette pièce si peu humaine, la passion est considérée comme un mensonge à l'usage des rimeurs. Ce mari qui demande pourquoi sa femme « lit encore, après qu'elle sait lire; » qui s'étonne que celle-ci, jeune, vaguement tourmentée d'idéal, bâille s'il lui parle hypothèques; qui considère que la paternité est un luxe qu'on se passera si la caisse le permet : voilà le mari type, celui qui seul résume toutes les vertus conjugales; qui seul peut

faire le bonheur d'une femme, que seul une femme doit aimer; celui à qui Gabrielle, dans un élan d'admiration et de reconnaissance, dira, en se précipitant à ses genoux, au cinquième acte :

O père de famille! ô poëte! je t'aime.

L'Académie française, et elle ne pouvait moins faire, décerna à *Gabrielle*, le prix Montyon, qui fut partagé avec la *Fille d'Eschyle*, de M. Autran. Cette *Gabrielle* créait un genre de poésie qui allait servir de pendant à la prose de Scribe. L'union des ménages avait son poëte! En frappant de réprobation tout autre amour que les tendresses approuvées par M. le maire, M. Augier venait, après Scribe, se concilier l'estime des bourgeois et mettre de l'ordre dans la littérature. L'école du « bon sens » avait son sauveur. — Le *Joueur de flûte*, comédie en un acte, en vers, donnée au Théâtre-Français en 1850, parut cousine-germaine de la *Ciguë*, mais fut beaucoup moins applaudie que cette première et fraîche manifestation de M. Emile Augier. *Sapho*, opéra en trois actes, dont M. Gounod écrivit la musique, suivit le *Joueur de flûte* (1851). Puis embourgeoisant la brillante époque que Victor Hugo avait peinte dans *Marion Delorme*, il fit *Diane*, drame en cinq actes, en vers, dans lequel Mlle Rachel jouait le principal rôle, et qui n'eut pas de succès; toute l'action reposait sur ce fameux édit des duels, dont Victor Hugo s'était déjà servi dans *Marion Delorme*. Revenant à la comédie, M. Augier poudra sa muse, lui mit une mouche au coin de la lèvre : il en résulta *Philiberte*, en trois actes, en vers, pièce lestement troussée, où la préciosité se mêle au trivial, mais où la grâce des détails fait oublier le vide de l'intrigue. *Philiberte*, donnée au Gymnase en 1853, n'est autre chose que la *Laide*, de Scribe.

En 1849, M. Emile Augier, en compagnie d'Alfred de Musset, avait débuté dans la prose par une fraîche et légère esquisse de la vie de rapin et d'étudiant, dans le genre de *Mimi Pinson* : l'*Habit vert*, vaudeville en un acte, joué aux Variétés. En 1853, la *Chasse au roman*, tirée d'un récit de M. Jules Sandeau, l'éloigna de nouveau des vers. La *Pierre de touche*, également en collaboration avec M. Jules Sandeau, vint ensuite, et à ces cinq actes qui parcoururent une carrière douteuse, succédèrent quatre actes, qui sont le chef-d'œuvre du théâtre en prose de M. Augier : *le Gendre de M. Poirier*. Cette pièce, dont la moitié appartient à M. Sandeau, devait s'appeler *la Revanche de Georges Dandin*. Donnée d'abord au Gymnase (1855), elle a été reprise au Théâtre-Français en 1864. C'est de cette comédie si ferme et si vive, qui met en scène avec une grande verve comique l'ancien conflit de l'aristocratie et de la roture, qui peint les travers de la noblesse vaniteuse et ruinée et les sottises de la bourgeoisie enrichie, tout en laissant encore l'avantage à cette dernière; c'est de cette comédie, disons-nous, que date l'heureuse évolution de M. Emile Augier vers le théâtre moderne. Depuis, il a fait jouer, à la même salle du Gymnase, une comédie fort anodine, *Ceinture dorée*, en trois actes, en prose (1855), dont la demi-paternité revient à M. Edouard Foussier. Enfin, plus sûr de lui comme prosateur, il fit seul cette fois le *Mariage d'Olympe*, pièce en trois actes, jouée au Vaudeville en 1855, reprise en mars 1863 au même théâtre, après divers remaniements, sans que la première impression ait pu se faire effacer. Mais quelle était cette première impression? « Le *Mariage d'Olympe*, a dit M. Paul de Saint-Victor, ne sera jamais une pièce sympathique; on en sort les yeux secs et le cœur serré. » En effet, l'auteur avait rassemblé dans son principal personnage, l'abominable Olympe Taverny, tant de rouerie, de bassesse, d'insolence, de dépravation et de cynisme, que ce type en parut trop accentué et nullement vraisemblable; si bien qu'en voyant au dénoûment l'héroïne tomber sous la balle du marquis, dans le sang et non dans la fange, on s'est dit : ce pistolet sonne faux; puis on s'est rappelé le mot de Rivarol, c'est avec un coup de pied... qu'on brûle la cervelle à ces espèces-là. » Cependant, la pièce avait perdu, à la seconde exhibition, la plupart de ses défauts, et conservé, ainsi que le fit remarquer alors M. de Biéville, son esprit, sa vigueur, son sentiment délicat parfois, son élégance, son double enseignement pour les fils de famille tentés d'épouser des Olympes, et pour les Olympes tentées d'épouser des fils de famille. « Aux uns, elle promet la honte, le malheur; aux autres, l'ennui, la contrainte. » Olympe, avons-nous besoin de l'ajouter, c'est une héroïne d'Alexandre Dumas fils mariée; c'est la courtisane se faufilant dans la société, se faisant comtesse, s'abritant derrière un contrat, et qui, en fin de compte, a la nostalgie des *rigolbochades*. Aussi, s'est-on plu à reprocher cette pièce à M. Augier comme une concession aux *Dames aux camélias!* Aussi, cette même Académie, qui avait couronné la moralité flasque de *Gabrielle*, faillit-elle empêcher M. Augier de s'asseoir au milieu des immortels, devant cette moralité robuste, implacable, vierge de tout *maquillage* élégiaque et bourgeois, qui ressort du *Mariage d'Olympe*, auquel on ne peut reprocher qu'une chose, trop rappeler l'horreur des dissections chirurgicales. C'était confondre le poëte qui met à nu la courtisane et cherche dans sa poitrine ouverte les rouages intimes de la vie, avec ceux qui l'ont revêtue de toutes les fanfreluches du sentiment et en ont fait une Madeleine phthisique et repentante. Au *Mariage d'Olympe*, œuvre de lumière, succéda la *Jeunesse*, pâle production en cinq actes et en vers, à laquelle l'Odéon donna asile, le 6 février 1858. Cette comédie, qui commençait comme une satire et qui se terminait en églogue à la Théocrite, eut toutefois un succès très-sympathique. Pour la critique, elle n'offre qu'un intérêt, qui est celui-ci : la poésie de M. Emile Augier, académicien depuis une semaine, y reprenait les couleurs que sa lymphatique *Gabrielle* lui avait fait perdre; elle s'y montrait souple et ferme par instants, et s'élevait au-dessus de cette prose endimanchée à laquelle il avait accoutumé les spectateurs. Le 22 mai suivant, revenant à la prose, en compagnie de M. Edouard Foussier, M. Augier donna au Vaudeville les *Lionnes pauvres*, dont la conception hardie, mais non immorale, effraya la censure, si facile à s'effrayer lorsqu'on l'entraîne hors des sentiers battus. La pièce devait d'abord s'appeler les *Femmes du monde entretenues;* le nom de baptême fut changé par les mutilations officielles, dont les auteurs ont fait une spirituelle justice dans une *préface*, qui est une remarquable revendication des droits de l'art dramatique. Les deux collaborateurs firent jouer ensuite, au Gymnase, un *Beau mariage* (1859). Le mois de janvier 1861 vit éclore une nouvelle comédie en cinq actes, en prose, les *Effrontés*, dont le succès fut si grand que M. Jules Janin a pu dire avec raison, « en respectant la verve et le talent de l'auteur, » qu'elle était « le *Pied de mouton* du Théâtre-Français. » De toutes parts, on cria à la satire, à la personnalité. La vérité dans tout cela est que l'auteur y exprimait en fort bons termes de généreuses idées. *Le Fils de Giboyer* continua la vogue des *Effrontés*; on retrouvait d'ailleurs, dans cette nouvelle œuvre (comédie en cinq actes, Théâtre-Français, 1862), les audaces et jusqu'à certains personnages de la première. Disons tout de suite que le grand tort du *Fils de Giboyer* était de représenter une opinion comme un vice, et de s'attaquer à un parti qui, *tartufié* en masse, ne pouvait guère descendre sur le terrain d'où l'artillerie de l'esprit le frappait à outrance. « D'après la pièce, dit M. Paul de Saint-Victor, le royalisme religieux est un péché originel qui corrompt tous ses partisans. Il n'y a que des sycophantes et des hypocrites dans le monde mis en scène par M. Augier. On y cherche un honnête homme — fût-ce un fanatique — qui en représente les vertus réelles et les croyances respectables. Le parti pris s'affiche, la partialité est flagrante, mais la passion, qui est le tort de la comédie, en fait aussi la force et le nerf. C'est elle qui lui souffle sa verve chaude et mordante; c'est elle qui aiguise ses traits et qui remplit son carquois... » *Le Fils de Giboyer* souleva les colères du parti clérical. M. Veuillot, qui, à propos du *Gendre de M. Poirier*, avait appelé M. Augier un vaudevilliste sec et sans gaieté, put se reconnaître sous les traits de Déodat. Il fallut venger Veuillot-Déodat, et tous les porte-lances, tous les don Quichottes du parti s'armèrent en guerre et firent pleuvoir toutes sortes de brochures, qui n'eurent d'autre résultat que d'amener la foule à la Comédie-Française. M. de Laprade fulmina en vers académiques contre M. Augier, qu'il traita de *chenille*, qu'il rangea parmi les *Pégases de cour*, et s'attira une verte réponse de celui que sa muse inoffensive avait vainement tenté de mordre. M. Barbey d'Aurevilly, qui appelle quelque part M. Augier le fruit le plus sec de la poésie contemporaine, lui qui en est à coup sûr le plus aigre; un autre écrivain, dont les pamphlets sont tristement célèbres; enfin, toute l'armée régulière et irrégulière de ceux qui se trouvaient blessés en cette occasion se mirent en colère, et leur colère fut si grotesque que, de toutes parts, on éclata de rire devant cette levée de boucliers, et que le *Fils de Giboyer* fit son tour de France, triomphant partout des petites cabales qui s'élevaient contre lui. Peu après, M. Emile Augier publia tranquillement une brochure d'excellent style politique et de ferme discussion sur le suffrage universel, *les Elections*. Puis, le 29 octobre 1864, l'auteur du *Mariage d'Olympe*, des *Effrontés*, du *Fils de Giboyer*, fit un pas de plus dans la nouvelle voie qu'il semble s'être tracée en écrivant ces pièces « à tendances, » comme on est convenu de les appeler, et porta au Théâtre-Français *Maître Guérin*, comédie en cinq actes, qui dénote un effort puissant vers un art supérieur à ce que nous offre le théâtre actuel. Cette pièce, qui devait d'abord s'appeler la *Fille de l'inventeur*, eut un immense succès; c'est par elle que Geoffroy a terminé sa carrière dramatique. On y retrouve tous les défauts et toutes les qualités de M. Emile Augier, et cet excès de verve qui lui réussit toujours. Le défaut qu'on lui a le plus reproché est l'absence d'unité.

Maintenant que nous avons suivi pas à pas M. Emile Augier, à qui l'on doit encore un volume de *poésies* (1856, in-12), intitulé les *Pariétaires*, végétation modeste qui n'ajoute rien de remarquable à son herbier, il nous reste peu de chose à dire pour achever la silhouette de son talent. Assez longtemps considéré, avec M. Ponsard, comme une des fortes têtes de l'école dite du bon sens, M. Emile Augier, par ses dernières œuvres, qui remuent les questions les plus brûlantes de la morale sociale, qui touchent même à la politique, s'est créé une place à part dans la littérature dramatique. Empruntant à M. Dumas fils, empruntant à M. Victor Hugo, mêlant la simplicité antique au brillant raffiné du premier et à l'éclat puissant du second, il a été un homme de transition, qui, à présent, passe de la réaction à l'action. « M. Augier, dit M. X. Aubryet, a surgi à une époque où la faveur prolongée du romantisme provoquait au mouvement en sens contraire. Aujourd'hui, ce mouvement a fait son évolution, et l'œuvre des *néo-classiques*, œuvre assez pauvre, il faut le confesser, est plus que finie. L'auteur du *Mariage d'Olympe* ne doit donc plus compter que sur lui-même. » Déjà, à propos de l'*Aventurière*, M. Théophile Gautier disait de lui : « Il réunit deux qualités qui semblent s'exclure, bien que l'accord en soit des plus heureux : la rondeur et la sensibilité. Il est gai et frais, plaisant et poétique, raisonnable et fantasque. Le rire, qui montre chez lui ses blanches dents en toute franchise, est quelquefois mouillé; l'œil brille et s'humecte d'une lueur onctueuse; la larme germe, roule jusqu'aux cils, mais s'évapore sans se détacher. Le poëte est tendre, ému, mais non pleurnicheur. C'est une nature honnête, saine, forte et droite, sans pruderie, avec une certaine saveur gauloise, relevée d'atticisme. M. Emile Augier a un style net, large, carré, dans lequel les délicats sentent une appropriation parfaite des tours et des idiotismes de Molière. Sans chercher le moins du monde le pastiche, il s'est nourri de cette moelle de lion, et sa substance littéraire s'en trouve comme composée. » Ecoutons maintenant M. Jouvin : « L'esprit de M. Augier ne tient pas dans une *allusion fine*, dans *un rapport délicat* entre deux idées; il est moins encore dans l'*art de ne dire qu'à moitié sa pensée*. L'auteur de *Giboyer* n'est pas de ceux qui font à un homme ou à une idée une guerre d'allusions; il cloue brutalement l'homme et l'idée au poteau de sa phrase, et à grands coups de marteau encore : tant pis pour qui a l'oreille et le goût délicats! Quant à sa pensée, qu'elle ne s'avise point de faire la prude, car d'un revers de plume il la déshabillera! M. Emile Augier est un Gaulois, mais c'est aussi un faubourien. En vers, il se souvient de Régnier et de Regnard, ses aïeux; en prose, il ne lui déplaît point d'élever jusqu'au ton de la comédie la langue qu'on parle au boulevard. Il passe, au besoin et sans effort, du boulevard au salon; mais il lui arrivera quelquefois d'y entrer par la fenêtre, en cassant les vitres. C'est un homme de beaucoup d'esprit, dont l'esprit a plus de poumons encore que de relief, et qui prodigue, quelquefois, le son en ménageant le sel. Il trouvera un mot fin, et il le dira, et fort bien; au joli mot succédera le coq-à-l'âne, et il le dira encore. »

Il nous reste à nous faire pardonner l'étendue de cette étude; nous voulions rattacher à un nom le débat d'une question littéraire, et nous ne pouvions mieux choisir que celui de M. Emile Augier. — M. Emile Augier, après des candidatures nombreuses, a été reçu membre de l'Académie française le 28 janvier 1858, en remplacement de M. de Salvandy. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1850, il a été promu officier le 19 juin 1858. On trouvera, à l'ordre alphabétique, le compte rendu des principales productions de cet esprit distingué.

AUGIER-DUFOT (Anne-Amable), médecin, né à Aubusson en 1733, mort en 1775. Il a laissé d'assez nombreux ouvrages sur divers sujets : *Journal historique et physique de tous les tremblements de terre* (1756); *Considérations sur les mœurs du temps* (1759); *les Jésuites atteints et convaincus de ladrerie* (1759); *Catéchisme sur l'art des accouchements* (1775), etc.

AUGIER DE LA SAUZAYE, homme politique et administrateur, député de la sénéchaussée de Saintes aux états généraux de 89, où il se fit remarquer par ses talents et par son zèle pour les réformes. Il siégea aussi, dans la suite, au conseil des Anciens et au conseil des Cinq-Cents; fut nommé sous-préfet de Rochefort sous le Consulat, et envoyé, en 1811, à Hambourg par Bonaparte pour examiner la conduite de Bourrienne, accusé d'énormes exactions.

C'est sur les conclusions de M. Augier que Napoléon imposa à son chargé d'affaires une restitution d'un million.

Un oncle du précédent, et portant aussi le nom d'Augier, négociant à Cognac, fut également député aux états généraux, et, quoique plébéien et protestant, se rangea du parti de la cour. Il fut anobli à l'époque de la Restauration.

AUGILA, ville de l'Afrique ancienne, dans la Libye méridionale, et sur le territoire d'une oasis qui portait le même nom. Les anciens Nasamons y venaient pour faire leur provision de dattes, qui étaient et qui sont encore très-renommées. C'est aujourd'hui *Audjelah*.

AUGINUS MONS, montagne de l'ancienne Ligurie, dépendance du versant septentrional des Apennins; servit de refuge à la tribu ligurienne des Triniates, contre les mauvais traitements des Romains.

AUGITE s. f. (ô-ji-te — du gr. *augê*, éclat). Minér. Pyroxène noir des volcans ainsi nommé à cause de l'éclat que présentent ses cristaux : *Les aérolithes à texture fine et grenue, composés d'olivine, d'*AUGITE *et de labrador, sont les seuls qui se rapprochent de nos minéraux.* (De Humb.)

— s. m. Entom. Espèce de papillon.

— **Encycl.** Rammelsberg donne le nom d'*augite* à toutes les variétés du genre pyroxène, mais les autres naturalistes n'emploient ce mot que pour désigner le pyroxène noir ou *pyroxène des volcans*. L'*augite* est d'un noir foncé, opaque, même pour les lames minces : sa poussière est toujours brune. Elle se trouve abondamment dans les laves anciennes et modernes, et forme, avec le feldspath, le fond de la matière des basaltes. Elle entre également dans la composition des dolérites, où elle est mélangée avec la labradorite.

AUGITIQUE adj. (ô-ji-ti-ke — rad. *augite*). Minér. Qui contient de l'augite, qui est composé d'augite : *Porphyre* AUGITIQUE.

AUGMENT s. m. (og-man — du lat. *augmentum*, accroissement; formé de *augere*, augmenter). Philol. Syllabe que l'on ajoute, à certains temps, devant le radical du verbe, dans le grec, le sanscrit, et quelques autres langues. Cet augment, que l'on appelle *augment syllabique*, n'a lieu que dans les verbes qui commencent par une consonne. Ex. : le verbe dont l'indicatif présent est *timaô*, fait, à l'aoriste du même mode, *ÉTimêsa*. Les répétitions de syllabes que l'on rencontre dans quelques verbes latins, *mordeo*, *MOmordi; fallo*, *FEfelli; tango*, *TEtigi*, etc., et dans la plupart des verbes grecs, *luô*, *LEluka; phileô*, *PEphilêka*, etc., ne sont pas appelées augments, mais redoublements : *Dans la langue ionienne* (celle d'Hérodote et d'Hippocrate), *on rencontre beaucoup de verbes sans* AUGMENT. (Passerat.) *L'*AUGMENT *existe en allemand; c'est la syllabe* GE *mise devant le radical, au participe passé des verbes qui ne commencent pas par une particule inséparable, ou qui ne sont pas terminés par* iren. (Passerat.)

— *Augment temporel*, Changement en voyelle longue de la voyelle brève ou commune qui commence le radical de certains verbes. Ex. : le verbe grec *edô* fait, à l'aoriste passif, *êdesthên*. On peut considérer, en latin, comme un augment temporel, le changement de la brève du présent en une longue au parfait : *VĔnio*, *VĒni; video*, *vidi*, etc.

— Jurispr. Dans le droit romain, Augmentation de dot que la femme apportait à son mari, après le mariage. ‖ Dans notre ancien droit, et dans les pays de droit écrit, Portion des biens du mari que la loi permettait de donner à la femme survivante. C'est ce qu'on appelait *douaire*, dans les pays de droit coutumier : *L'*AUGMENT *de dot était ordinairement de la moitié ou du tiers de ce qu'une femme apportait en mariage, et se prenait, par préférence, sur tous les biens du mari.* (Acad.) ‖ *Contre-augment*, Portion de dot que retenait le mari survivant.

— Méd. Période pendant laquelle les symptômes de la maladie deviennent de plus en plus graves.

— **Encycl.** Philol. Bopp, dans sa *Vergleichende grammatik*, considère l'*augment* comme originairement identique à l'α privatif, dont il lui accorde toutes les fonctions restrictives; il regarde le passé comme la négation du présent. C'est une théorie très-ingénieuse, mais philosophique plutôt que grammaticale, qui n'offre, du reste, intrinsèquement, rien d'invraisemblable, et qui repose sur des observations d'une délicatesse et d'une précision extrêmes. Elle a été émise depuis dans les *Annales de littérature orientale* par Ag. Benary, et par Hartung dans ses *Particules grecques;* mais elle a été combattue par le savant linguiste Lassen. « Comme le professeur Lassen, dit Bopp, n'admet absolument pas le principe d'*annexion* pour la création des formes grammaticales, je ne m'étonne point qu'il voie dans cette interprétation de l'*augment* le point culminant du système agglutinatif, et qu'il ait quelque peine à admettre que, primitivement, les hommes, au lieu de dire : *je vis*, dirent : *je ne vois pas*. » Mais Bopp fait ici une distinction : la particule négative niait non pas le fait même, mais le caractère de présence, d'immanence du fait. Cet emploi particulier de la négation, qu'on pourrait appeler localisée, est justifié par plusieurs exemples que nous fournit le sanscrit, et qui, à première vue, semblent être le résultat de lois arbitraires ou plutôt de véritables accidents. Ainsi, *uttama-s* veut dire, en sanscrit, *le plus haut;* si on lui prépose la particule négative *a* (qui répond exactement à l'α privatif grec dont nous parlons plus haut), avec un *n* euphonique qui s'interpose entre les deux voyelles le composé *an-uttama-s* signifiera, non pas *non altissimus*, c'est-à-dire *inférieur*, mais *le plus haut possible*. Comment expliquer ce phénomène bizarre, cette anomalie apparente? Ici, il est bien impossible de contester que *an* soit la négative; il faut donc admettre que la négation ne porte pas sur le sens primitif, foncier du mot, mais sur une autre idée extrinsèque qui s'y est annexée; *an-uttama-s* veut littéralement dire : *qui non altissimum habet, quo nemo alti n est, qui n'a pas de plus haut que lui*, c'est-à-dire le plus élevé de tous. Un autre exemple, encore plus frappant, rendra mieux compte de cet emploi de la particule : *êka* signifie *un* en sanscrit, aussi bien comme pronom indéfini que comme nom de nombre; si l'on ajoute le *an* négatif, *an-êka* voudra dire, non pas *aucun* (*oudeis*, en grec), mais signifiera successivement : au duel *deux*, au pluriel *trois*.